



METRIS

Carnet de maintenance



4475845502

N° de commande 6462 6252 43 Référence 447 584 55 02 Edition A-2017



Mercedes-Benz

Merci d'avoir opté pour le nouveau METRIS

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre METRIS. La sécurité de votre véhicule et la sécurité de son fonctionnement sont 2 facteurs importants. Pour garantir cela, les services de maintenance doivent être effectués régulièrement.

Nous travaillons continuellement à l'amélioration de nos produits et nous vous prions de comprendre que nous nous réservons le droit d'apporter des modifications au niveau de la maintenance.

Les informations contenues dans ce manuel correspondent à la situation au moment de l'impression. Les services de maintenance prévus effectués par des distributeurs Mercedes-Benz agréés se réfèrent toujours aux informations de maintenance actuelles sur l'âge ou le kilométrage de votre véhicule. Vous trouverez des informations sur les modifications nécessaires relatives aux travaux de maintenance périodiques sur votre véhicule auprès d'un distributeur Mercedes-Benz agréé.

A RESPECTER

NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT DE FAIRE EFFECTUER LA MAINTENANCE DE VOTRE VEHICULE AVEC DES PIECES D'ORIGINE MERCEDES-BENZ ET PAR UN DISTRIBUTEUR MERCEDES-BENZ AGREE, CELUI-CI ETANT ENTIEREMENT EQUIPE LA MAINTENANCE.

SI VOUS UTILISEZ DES PIECES DEFECTUEUSES OU NON EQUIVALENTES, LE DROIT A LA GARANTIE SUR LE COMPORTEMENT DES EMISSIONS RISQUE D'ETRE REFUSE.

Symboles utilisés

Dans le présent carnet de maintenance, les symboles suivants sont utilisés :

ATTENTION

Les consignes d'avertissement attirent l'attention sur les risques susceptibles de mettre la vie et la santé en danger.

 Ces avertissements en surbrillance soulignent les risques susceptibles d'endommager le véhicule.

 Remarques ou autres informations utiles

▷ page Ce symbole vous indique où trouver d'autres informations relatives à un thème.

▷ ▷ Ce symbole vous indique que la description d'un avertissement ou d'un procédé se poursuit à la page suivante.

Distribution du véhicule/garant du véhicule/distribution des pièces de rechange

Mercedes-Benz Canada, Inc.
98 Vanderhoof Avenue
Toronto, ON M4G 4C9
www.mercedes-benz.ca
Service clients:
1-800-387-0100

Mentions légales

Internet

Pour en savoir plus sur les véhicules Mercedes-Benz, consultez les sites Internet suivants :

www.mercedes-benz.com

www.mbusa.com (uniquement pour les Etats-Unis)

www.mercedes-benz.ca (uniquement pour le Canada)

Rédaction

Pour toutes les questions et suggestions relatives à cette notice d'utilisation, veuillez vous adresser à la rédaction technique dont l'adresse est indiquée sur la page de titre.

© Mercedes-Benz USA, LLC

© Mercedes-Benz Canada, Inc.

Mercedes-Benz USA, LLC et Mercedes-Benz Canada, Inc. sont des entreprises de Daimler.

Toute reproduction, traduction ou publication, même partielle, interdite sans notre autorisation écrite.

Imprimé en Allemagne.

Remarques générales	2	
Caractéristiques du véhicule	2	
Protection de l'environnement	2	
Carnet de maintenance	3	
Introduction	3	
Indicateur dynamique de maintenance (ASSYST)	3	
Permutation des roues	3	
Conditions d'utilisation difficiles	3	
Pièces d'usure	4	
Contrôles périodiques	4	
Remarques relatives à la garantie contractuelle	4	
Documents de maintenance	4	
Pièces/ingrédients et lubrifiants	5	
Maintenance du système d'échappement	5	
Attention: système de post-traitement des gaz d'échappement – moteurs à essence	5	
Description des travaux de maintenance du système d'échappement	5	
Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	6	
Remplacement du filtre à air du moteur	6	
Remplacement du filtre à carburant	6	
Contrôle de l'état de la courroie à nervures trapézoïdales sur le moteur	6	
Remplacement des bougies d'allumage	6	
Maintenance du système d'échappement	6	
Service de maintenance du véhicule (maintenance du système d'échappement compris)	6	
Description des travaux de maintenance	6	
Attestations	9	
Permutation des roues	9	
Contrôle à la livraison	11	
		Service de maintenance/travaux additionnels
		12

Caractéristiques du véhicule

▶	▶
Type	Numéro d'identification du véhicule (VIN)
▶	▶
Date de la première mise en circulation	Peinture et code
▶	▶
Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶
Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶
Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶
Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation

Protection de l'environnement

La nature et ses ressources constituent les fondements naturels de notre vie sur terre. Les objectifs que nous poursuivons sont une utilisation parcimonieuse de ces ressources et une attitude responsable par rapport aux fondements naturels de la vie, leur sauvegarde servant autant l'homme que la nature.

Nous pratiquons une politique globale de protection de l'environnement intégrée. Celle-ci vise à éliminer les facteurs de pollution et intégrer dans les décisions d'entreprise tous les effets des processus de fabrication et des produits eux-mêmes sur l'environnement.

Vous pouvez contribuer à la protection de l'environnement en appliquant certaines règles lors de l'utilisation de votre véhicule.

La consommation de carburant et l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent essentiellement des conditions d'utilisation et de votre style de conduite. Pour réduire la consommation de carburant et l'usure, tenez compte des points suivants :

- Évitez les trajets courts.
- Vérifiez toujours que la pression des pneus est correcte.

- Évitez les accélérations fréquentes et brutales.
- Ne transportez pas de charges inutiles.
- Déposez les porte-skis et porte-bagages montés sur le toit lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt.
- Changez de rapport à temps et ne montez dans chaque rapport qu'aux $\frac{2}{3}$ du régime maximal.
- Surveillez la consommation de carburant.

Faites effectuer régulièrement la maintenance du véhicule, car elle contribue également à la protection de l'environnement. Tenez compte des intervalles de maintenance affichés par l'indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST ainsi que des autres travaux de maintenance décrits dans ce carnet.

Nous vous recommandons de faire effectuer les services de maintenance par un distributeur Mercedes-Benz agréé et d'utiliser des pièces d'origine Mercedes-Benz.

Introduction

Indicateur dynamique de maintenance (ASSYST)

Remarques générales

Votre véhicule est équipé de l'**indicateur dynamique de maintenance (ASSYST)**. Celui-ci vous informe de l'échéance des services de maintenance. Le calculateur de maintenance tient compte des conditions d'utilisation du véhicule et détermine les intervalles de maintenance en fonction de votre style de conduite. Le service de maintenance s'affiche sur le visuel multifonction du combiné d'instruments.

L'intervalle de maintenance ne devrait en aucun cas être supérieur à 25 000 km/12 mois.

Environ un mois avant l'échéance, l'annonce du prochain service de maintenance apparaît sur le visuel multifonction. Elle indique le nombre de jours ou le nombre de kilomètres restant avant l'échéance.

Les symboles ou les lettres des services de maintenance indiquent le type de service à effectuer.



ou **A** Service d'huile Plus



ou **B** Service de maintenance

L'ordre dans lequel les services de maintenance du METRIS doivent être effectués est le suivant : A-B. Le 1er service d'huile Plus (service A) est suivi du 1er service de maintenance (service B).

Permutation des roues

L'équipement pneumatique joue un rôle essentiel pour les performances et la stabilité du véhicule. La durée de vie des pneus dépend du type de pneu, de la catégorie de vitesse, des conditions ambiantes, de la charge du pneu, de la pression de gonflage, de l'état de la chaussée ainsi que du style de conduite et est proportionnelle à ces facteurs. Par conséquent, nous vous recommandons de contrôler régulièrement l'usure et la pression des pneus et de permuter régulièrement les roues, si la configuration des pneus du véhicule le permet.

La permutation des roues n'est possible que sur les véhicules dont les pneus avant et arrière ont les mêmes dimensions.

Les recommandations de permutation des roues peuvent rendre nécessaire la permutation des roues au moins à chaque service de maintenance.

Si votre véhicule est équipé de pneus de mêmes dimensions, il est possible de permuter par paire les roues avant et arrière de manière à conserver le sens de rotation prévu (pour les pneus directionnels, une flèche sur le flanc du pneu indique le sens de rotation prévu).

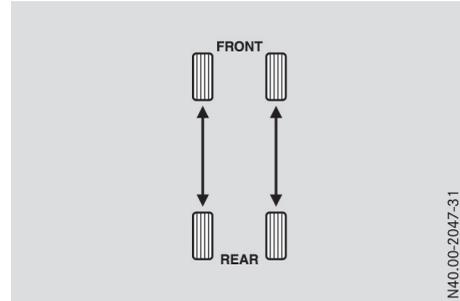


Schéma de permutation des roues

Ce carnet de maintenance contient une page d'attestation de permutation des roues sur laquelle vous pouvez noter la date et le kilométrage correspondant à chaque permutation des roues (▷ page 3).

Conditions d'utilisation difficiles

Les intervalles de maintenance ont été définis de telle sorte que le véhicule puisse, dans des conditions d'utilisation normales, fonctionner correctement jusqu'au prochain service de maintenance. Dans des conditions d'utilisation difficiles, un remplacement prématuré des pièces suivantes peut s'avérer nécessaire :

- **FILTRES DE L'HABITACLE**

(filtre antipoussière ou filtre antipoussière à charbon actif, par exemple) selon la demande du calculateur de maintenance. En cas de conditions extrêmement poussiéreuses ou de recyclage d'air fréquent de la climatisation, remplacez les filtres plus tôt et plus fréquemment que demandé par le calculateur de maintenance.

- **LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

Remplacez le liquide de refroidissement (mélange d'eau, de produit anticorrosion et de produit antigel) aux intervalles de maintenance prescrits.

Un remplacement plus fréquent du liquide de refroidissement peut s'avérer nécessaire si la maintenance du liquide de refroidissement n'est pas effectuée correctement et/ou en cas d'utilisation de produits anticorrosion et antigel autres que ceux agréés pour votre véhicule. Vous trouverez des consignes concernant le liquide de refroidissement sous « Liquide de refroidissement » dans la notice d'utilisation du véhicule. Pour obtenir une liste des produits anticorrosion et antigel agréés pour votre véhicule, adressez-vous à un distributeur Mercedes-Benz agréé.

Pièces d'usure

Le calculateur de maintenance vous demande d'effectuer un contrôle de certaines pièces d'usure, mais il n'est cependant pas en mesure d'évaluer l'état de ces pièces d'usure. Seul un service après-vente qualifié peut déterminer si la pièce d'usure doit être remplacée.

Contrôles périodiques

En plus des services de maintenance, contrôlez régulièrement, par exemple chaque semaine, à chaque ravitaillement en carburant ou avant un long trajet :

- **le niveau d'huile** – Contrôlez le niveau d'huile moteur, en fonction de l'équipement du véhicule, avec la jauge ou avec le système de contrôle par l'intermédiaire du volant multifonction ou du visuel multifonction. Vous trouverez de plus amples informations sur la mesure du niveau d'huile moteur dans la notice d'utilisation.
- **le niveau du liquide de refroidissement** – Vous trouverez le processus correct pour contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans la notice d'utilisation.
- **le niveau du liquide de frein** – Si vous devez faire l'appoint de liquide de frein, rendez-vous chez un distributeur Mercedes-Benz agréé et faites rechercher la cause (fuites ou usure des garnitures de frein, par exemple).
- **le lave-glace** – Si le niveau de liquide de lave-glace descend en dessous de 1/3, le voyant d'alerte du niveau du liquide de lave-glace s'allume. Faites l'appoint avec un mélange d'eau et de concentré pour liquide de lave-

glace agréé, puis contrôlez le fonctionnement et les balais d'essuie-glace.

- **le système d'éclairage**
- **l'état et la pression des pneus** – Contrôlez au moins une fois par mois. Vous trouverez les directives et le processus correct pour contrôler l'état et la pression des pneus dans le chapitre « Pneus et jantes » de la notice d'utilisation.

Remarques relatives à la garantie contractuelle

Un réseau dense et bien équipé de distributeurs Mercedes-Benz agréés se tient à votre disposition pour l'exécution des travaux de maintenance. Votre distributeur Mercedes-Benz agréé vous offre la garantie que votre véhicule bénéficiera d'une maintenance et de réparations professionnelles et soignées.

Vous trouverez des informations détaillées sur les conditions de garantie et l'étendue de la couverture dans le carnet d'information de maintenance et de garantie.

Nous vous prions de suivre les directives de ce carnet de maintenance et de veiller à leur observation lorsque vous confiez l'utilisation et l'entretien du véhicule à un tiers. C'est le seul moyen de vous assurer que vos droits découlant de la garantie contractuelle ne sont pas diminués.

Nous vous recommandons vivement de faire effectuer la maintenance de votre véhicule par votre distributeur Mercedes-Benz agréé, celui-ci étant entièrement équipé pour la maintenance.

Tenez compte du fait que la maintenance des moteurs doit être effectuée selon des instructions particulières et avec des appareils de mesure spécifiques pour répondre aux exigences légales en matière d'émissions de gaz d'échappement. Les interventions sur les composants d'épuration des gaz d'échappement ou leur modification ne sont pas autorisées. Votre distributeur Mercedes-Benz agréé est au fait des dispositions correspondantes.

Documents de maintenance

Votre distributeur Mercedes-Benz agréé documente dans ce carnet les services de maintenance qu'il a effectués sur votre véhicule.

Mis à part les services de maintenance décrits, le carnet de maintenance ne documente aucun travail de réparation effectué sur votre véhicule. Veuillez conserver les factures correspondantes avec les documents de votre véhicule.

Vous trouverez des informations relatives à la garantie dans votre carnet d'information de maintenance et de garantie.

Votre distributeur Mercedes-Benz agréé vous communiquera volontiers d'autres informations sur la maintenance de votre véhicule.

Pièces/ingrédients et lubrifiants

Nous vous recommandons d'utiliser uniquement des pièces d'origine Mercedes-Benz pour le service de maintenance et les réparations car elles correspondent à nos spécifications. Nous vous recommandons par ailleurs d'utiliser exclusivement des carburants, des lubrifiants et des produits antigel et anticorrosion correspondant aux spécifications d'usine. Pour de plus amples informations sur ce thème, adressez-vous à votre distributeur Mercedes-Benz agréé.

Maintenance du système d'échappement

Attention : système de post-traitement des gaz d'échappement – moteurs à essence

Votre véhicule est équipé d'un catalyseur trois voies et d'une régulation lambda. Il est ainsi conforme aux règlements antipollution actuellement en vigueur. Tenez compte de nos recommandations concernant la maintenance pour préserver le bon état de fonctionnement de votre véhicule.

Il convient de prendre note des points suivants :

- a)** Ravitaillez les véhicules équipés d'un moteur à essence uniquement avec de l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 au minimum sur la pompe à essence. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut provoquer des dommages au niveau du moteur. Pour connaître les précautions particulières à prendre, consultez la notice d'utilisation.
- b)** N'utilisez en aucun cas de l'essence au plomb. Vous risqueriez d'endommager le système de post-traitement des gaz d'échappement.

c) Les travaux de maintenance prescrits pour le moteur doivent être complets et effectués aux intervalles requis. Un ordre d'allumage correct et le bon fonctionnement des bougies d'allumage prolongent la durée de vie du catalyseur.

Les travaux de maintenance qui ne sont pas effectués correctement peuvent compromettre le fonctionnement du système de post-traitement des gaz d'échappement et ainsi réduire sa durée de vie.

d) Le fonctionnement du système de post-traitement des gaz d'échappement ne doit en aucun cas être modifié. Toute modification est interdite par la loi. Les modifications peuvent en outre endommager les catalyseurs, augmenter la consommation de carburant et entraîner une dégradation des conditions d'utilisation du moteur.

e) Des conditions d'utilisation irrégulières du moteur doivent être corrigées immédiatement par un distributeur Mercedes-Benz agréé. Elles peuvent en effet influencer sur le fonctionnement du système de post-traitement des gaz d'échappement.

Si le voyant du diagnostic moteur qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume lorsque le moteur tourne, cela signale la présence d'un éventuel défaut dans le système de commande d'injection ou dans le système de post-traitement des gaz d'échappement.

Nous vous recommandons de faire contrôler le défaut dès que possible.

Description des travaux de maintenance du système d'échappement

Les proportions d'émissions de gaz sont influencées non seulement par le système de post-traitement des gaz d'échappement mais aussi par différents composants du moteur et leurs réglages.

Par conséquent, la maintenance du système d'échappement doit comprendre ces composants du moteur. Certains travaux de maintenance ne sont en fait que des contrôles. Ils sont toutefois importants, car ils permettent de reconnaître plus tôt les divergences, pouvant plus tard augmenter le taux d'émissions polluantes. En général, il est moins coûteux de régler immédiatement ces divergences, afin d'éviter de hauts coûts de réparation par la suite. Les intervalles de maintenance ont été fixés de

façon à ce que le véhicule puisse fonctionner correctement et dans des conditions normales jusqu'au prochain service de maintenance.

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile aux intervalles de maintenance spécifiés. Si la consommation d'huile augmente, déterminez la cause et prenez les mesures de rectification nécessaires. Ne remettez pas l'indicateur d'intervalles de maintenance à zéro, si vous avez rempli le réservoir d'huile moteur ou changé l'huile en dehors de l'intervalle conseillé.

Remplacement du filtre à air du moteur

Dans des conditions de poussière normales, remplacez le filtre à air du moteur aux intervalles de maintenance spécifiés. Nettoyez le couvercle et le boîtier du filtre à air avant le démontage du filtre à air.

Remplacement du filtre à carburant

Remplacez le filtre à carburant aux intervalles de maintenance spécifiés.

Contrôle de l'état de la courroie à nervures trapézoïdales sur le moteur

La courroie à nervures trapézoïdales est sujette à l'usure et au vieillissement. Contrôlez l'état

(absence de fissures) et l'usure aux intervalles de maintenance spécifiés. Remplacez la courroie à nervures trapézoïdales si nécessaire.

Remplacement des bougies d'allumage

Les bougies d'allumage sont sujettes à l'érosion de l'électrode et doivent être remplacées aux intervalles de maintenance spécifiés. Si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles, les bougies d'allumage doivent être remplacées plus souvent.

Maintenance du système d'échappement

Service de maintenance du véhicule (maintenance du système d'échappement compris)

i Les services de maintenance doivent être effectués selon le kilométrage indiqué ou le temps indiqué en années (en fonction de l'éventualité qui survient en premier).

Vous trouverez des descriptions détaillées des services de maintenance à partir de la (> page 6).

Vous trouverez une description des travaux de maintenance pour le système d'échappement sous (> page 5).

Description des travaux de maintenance

Maintenance

	Service A	Service B
Contrôles effectués par un conseiller SAV		
Contrôle de la peinture du véhicule, de l'absence de corrosion et de dommages consécutifs à un accident	•	•

	Service A	Service B
Contrôle de l'état du pare-brise et de l'absence de dommages dus à la projection de gravillons sur le pare-brise	•	•
Service d'huile		
Moteur : vidange d'huile et remplacement du filtre	•	•
Maintenance		
Contrôle de l'état et du fonctionnement		
Essai de freinage	•	•
Avertisseur, voyants		•
Essuie-glace, essuie-glace arrière, lave-glace		•
Ceintures de sécurité, boucles, rallonges des boucles (uniquement sur les sièges avant)	•	•
Contrôle de l'état et de l'étanchéité		
Contrôler qu'il n'y a pas de point de frottement et que les conduites et flexibles sont posés correctement. En cas de perte de liquide, rechercher la cause et l'éliminer (sur ordre séparé).		
Tous les organes : moteur, boîte de vitesses, essieu avant, boîte de transfert, essieu arrière, direction, freins		•
Toutes les conduites, tous les flexibles, tous les câbles de capteurs		•
Tous les réservoirs, appareils, soufflets d'étanchéité, amortisseurs, protections, soufflets, capuchons		•
Mécanique de direction : barre d'accouplement, bielle de direction, soufflets d'étanchéité, capuchons		•
Contrôle et correction du niveau de remplissage		
En cas de perte de liquide, rechercher la cause et l'éliminer (sur ordre séparé).		
Système de refroidissement du moteur : contrôle du niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (correction sur ordre séparé)		•
Système de freinage hydraulique		•
Lave-glace		•
Moteur		
Contrôle de l'état et de l'usure de la partie visible de la courroie à nervures trapézoïdales		•
Cartouche du filtre à air ¹ : contrôle de l'encrassement (remplacement sur ordre séparé si nécessaire)		•

¹ Remplacement au plus tard au bout de 80 000 km/4 ans, tenir compte de la date de mise en place.

	Service A	Service B
Roues, freins		
Pression des pneus : contrôle et correction		•
Evaluation de l'état des garnitures de frein (remplacement sur ordre séparé si nécessaire)	•	•
Evaluation de l'état des disques de frein (remplacement sur ordre séparé si nécessaire)	•	•
Indicateur de maintenance		
Remise à zéro de l'indicateur de maintenance	•	•

Travaux additionnels

A chaque service A (ZA)

Sièges arrière : contrôle de l'état extérieur et du fonctionnement des ceintures de sécurité, des boucles et des rallonges des boucles

A chaque service B (ZB)

Roue de secours : contrôle et correction de la pression des pneus

Graissage des charnières de la porte arrière à 2 battants

Remplacement du filtre antipoussière du chauffage/de la ventilation ou du filtre antipoussière à charbon actif du climatiseur (au plus tard au bout de 2 ans, tenir compte de la date de mise en place)

Remplacement du filtre antipoussière du climatiseur arrière

Sièges arrière : contrôle de l'état extérieur et du fonctionnement des ceintures de sécurité, des boucles et des rallonges des boucles

Lors du 1er service B, puis tous les 125 000 km (Z1)

Boîte de vitesses automatique : vidange d'huile et remplacement du filtre

Tous les 75 000 km/tous les 3 ans (Z3)

Remplacement des bougies d'allumage

Tous les 4 services B/tous les 10 ans (Z4)

Essieu arrière : vidange d'huile

Tous les 4 services B/tous les 15 ans (Z4)

Remplacement du liquide de refroidissement (faire attention à la composition du liquide de refroidissement)

Tous les 250 000 km/tous les 10 ans (ZX)

Remplacement du filtre à carburant

Contrôle à la livraison**Contrôle à la livraison**

Réalisé conformément aux directives d'usine

Kilométrage

Localité

Date

Signature

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Service de maintenance/travaux additionnels

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux additionnels à effectuer lors du service de maintenance

 ZA ZB Z1 Z3 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
- Filtre à carburant
- Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
- Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
- Filtre antipoussière : climatiseur arrière
- Liquide de refroidissement
- Liquide de frein
- Bougies d'allumage
- Garnitures de frein de l'essieu avant
- Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance ZA ZB Z1 Z3 Z4 ZX J2 J4**Vidange d'huile**

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
- Filtre à carburant
- Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
- Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
- Filtre antipoussière : climatiseur arrière
- Liquide de refroidissement
- Liquide de frein
- Bougies d'allumage
- Garnitures de frein de l'essieu avant
- Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance ZA ZB Z1 Z3 Z4 ZX J2 J4**Vidange d'huile**

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
- Filtre à carburant
- Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
- Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
- Filtre antipoussière : climatiseur arrière
- Liquide de refroidissement
- Liquide de frein
- Bougies d'allumage
- Garnitures de frein de l'essieu avant
- Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance ZA ZB Z1 Z3 Z4 ZX J2 J4**Vidange d'huile**

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
- Filtre à carburant
- Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
- Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
- Filtre antipoussière : climatiseur arrière
- Liquide de refroidissement
- Liquide de frein
- Bougies d'allumage
- Garnitures de frein de l'essieu avant
- Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Service A
Kilométrage	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Service B
N° d'ordre	<input type="text"/>	

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

Cartouche du filtre à air

Filtre à carburant

Filtre antipoussière : chauffage/ventilation

Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur

Filtre antipoussière : climatiseur arrière

Liquide de refroidissement

Liquide de frein

Bougies d'allumage

Garnitures de frein de l'essieu avant

Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

Date

 Service A

Kilométrage

 Service B

N° d'ordre

Travaux supplémentaires à effectuer lors du service de maintenance

- ZA ZB Z1 Z3
 Z4 ZX J2 J4

Vidange d'huile

Moteur

Viscosité

N° de fiche

Boîte de vitesses automatique

N° de fiche

Essieu arrière

N° de fiche

Remplacement :

- Cartouche du filtre à air
 Filtre à carburant
 Filtre antipoussière : chauffage/ventilation
 Filtre antipoussière à charbon actif : climatiseur
 Filtre antipoussière : climatiseur arrière
 Liquide de refroidissement
 Liquide de frein
 Bougies d'allumage
 Garnitures de frein de l'essieu avant
 Garnitures de frein de l'essieu arrière

Signature/cachet du distributeur Mercedes-Benz agréé

